



Discours DAA PLO – Acte de lancement du projet ICC COI – 11 janvier 2022

Madame l’Ambassadrice,

Monsieur le Secrétaire Général de la Commission de l’océan Indien,

Mesdames et Messieurs les représentants des Etats membres de la Commission de l’océan Indien,

Partenaires de la COI

Mesdames Shenaz Patel, Mélanie Pérès, Daniella Bastien,

Mesdames et Messieurs,

Je vous prie tout d’abord de bien vouloir excuser Laetitia Habchi, notre Directrice d’agence, tenue par des engagements importants au siège de l’AFD à Paris, et qui regrette vraiment de ne pouvoir être parmi nous ce soir, pour célébrer le lancement d’un projet lui tenant particulièrement à cœur, ayant elle-même été responsable de la cellule en charge des sujets d’ICC, avant de rejoindre Maurice.

C’est naturellement un honneur pour moi d’être à ce pupitre, mais c’est aussi une lourde tâche que de prendre la parole, après le Secrétaire général, dont les discours se caractérisent par leur finesse et leur érudition, spécialement ce soir.

Après ces propos à la dimension culturelle incontestable, et cette performance artistique particulièrement créative, mes mots seront, dirons-nous, plus industriels.

Je voudrais tout d’abord remercier la COI pour l’organisation de cet acte de lancement remarquable qui intervient près d’un an après la signature de la convention nous liant à vous sur ce projet ICC, pour un montant global de 5,1 M EUR, et à peine quelques heures après le 1^{er} Comité de Pilotage. Un merci tout particulier aux trois femmes artistes présentes et nous faisant l’honneur de nous accompagner ce soir, et d’une certaine manière de « *marrainer* » ce projet.

Ce projet s’inscrit dans un partenariat dense dépassant les 130 M EUR d’engagements par l’AFD, mais également d’actualité puis qu’il s’articule autour de 8 projets actuellement en exécution.



Discours DAA PLO – Acte de lancement du projet ICC COI – 11 janvier 2022

Comme vous le savez, le Groupe AFD est le principal opérateur financier de la France dans sa politique de développement. Nos engagements financiers, de l'ordre de 12 Mds EUR annuels, répondent au mandat fixé par notre CA, visant à aider les acteurs publics et privés de nos pays d'intervention dans l'accomplissement des 17 objectifs du développement durable, en cohérence avec les engagements pris par la France dans le cadre de l'Accord de Paris signé en 2015. Sur les 5 dernières années, ce sont 1,7 milliards d'Euros que l'Agence a engagé dans la zone Indiaocéanie, à travers des prêts et des subventions, tant par l'AFD que par Proparco, notre filiale dédiée au financement du secteur privé.

Ces engagements, selon le mandat fixé par le gouvernement français, doivent répondre à des objectifs qualitatifs comme quantitatifs. Nous sommes ainsi redevables auprès de notre Conseil d'Administration sur un objectif de dédier 50% de nos engagements financiers annuels à des projets présentant un co-bénéfice Climat, et désormais 75% permettant une réduction caractérisée des inégalités de Genre F/H.

Pour respecter ces objectifs transversaux exigeants, l'AFD travaille comme vous le savez sur un certain nombre de secteurs, pour certains « historiques », d'autres plus récents comme le secteur des Industries Culturelles et Créatives.

L'extension de ce mandat doit être comprise comme une déclinaison naturelle de l'affirmation en 2016 par le Gouvernement français du « *rôle transversal de la culture dans la réalisation des Objectifs de développement durable* ». Je me permettrai également de reprendre les mots du Président de la République Emmanuel Macron qui a souligné lors de son discours de Ouagadougou en 2017 que la culture participe à « *la reconstruction d'un imaginaire commun avec le continent africain* » (je prends ici la liberté de rattacher ce constat à l'Indianocéanie, dont les racines africaines sont si importantes, et souvent évoquées).



Discours DAA PLO – Acte de lancement du projet ICC COI – 11 janvier 2022

Depuis 2018, 142 M Euros, pour l'essentiel des subventions provenant de fonds mis à disposition de l'AFD par l'Etat français, ont été dédiés à ce secteur sur l'ensemble de ses zones d'intervention¹, autour de 4 axes :

- Le financement des infrastructures d'équipement culturel
- La formation professionnelle aux métiers de la culture
- L'entrepreneuriat culturel
- Les politiques culturelles et leur gouvernance

Je pense également au Fonds Metis, lancé en 2021 en soutien à une meilleure intégration des arts et de la culture au sein de l'aide publique au développement, et que nous avons déjà pu utiliser ici à Maurice.

Les ICC sont donc un sujet vaste constituant un effet de levier évident du développement économique et sociétal de nos territoires et de nos communautés.

En effet, l'atteinte des Objectifs du Développement Durable repose sur la prise en compte d'enjeux variables. L'accès à l'emploi, la favorisation de la cohésion sociale, le renforcement de l'égalité d'accès femmes-hommes aux services culturels, une meilleure égalité dans la représentativité également, la valorisation du patrimoine ou encore l'initiation d'un dialogue interculturel et intergénérationnel sont autant de ces défis auxquels s'attache à répondre le projet ICC.

La question même des pertes et dommages, remise très justement au centre des débats par des acteurs comme la COI lors de la dernière COP, peuvent trouver des leviers de réponse, notamment dans leur dimension immatérielle.

Votre présence mesdames, et les œuvres engagées que vous charriez avec vous, donnent un écho formidable à ces enjeux que nous tentons humblement d'accompagner. Elles doivent plus largement être une source d'inspiration sur ce que la culture permet, l'arme qu'elle constitue sur des problématiques aussi cruciales des violences physiques et symboliques de Genre, ou plus largement de la lutte contre toutes les vulnérabilités, à travers une parole ancrée dans le territoire indianocéanien.

¹ EX : Création d'un hub numérique en Afrique du Sud, appui au dessin de presse à travers le monde, la formation aux métiers du patrimoine au Maroc, réhabilitation du patrimoine d'inspiration française en Argentine



Discours DAA PLO – Acte de lancement du projet ICC COI – 11 janvier 2022

Près d'un an après la signature de la convention de financement nous liant à la COI autour de ce projet, nous ne pouvons que nous réjouir de la tenue de ce 1^{er} COPIL, qui constitue un point d'étape crucial.

L'ambition est forte : faire émerger une trentaine d'activités sensibles au Genre dans un secteur ICC (sur des sujets aussi divers que le patrimoine, les droits d'auteur, le e-sport pour lequel l'Institut français a développé un certain nombre d'actions remarquables et remarquées, la formation au management culturel, ...). Un secteur ICC à la fois visible par définition mais pour lequel les outils de suivi, les données souvent indispensables au bon dimensionnement des politiques publiques ou de leur financement, restent parfois limités.

Les premiers éléments d'information produit par l'assistance technique aujourd'hui nous aideront je l'espère à faciliter la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre de ce projet selon l'ambition affirmée par la COI et à laquelle nous nous associons.

Les échanges pendant ces trois jours ont permis d'aborder de front l'avancement du projet, dans ses réussites comme ses difficultés, en toute transparence je crois.

En toute humilité, les équipes de l'AFD, et la présence de nos experts Genre et ICC venus spécialement de Paris, ont essayé durant cette séquence de rappeler les deux marqueurs structurants qui démarque ce projet, au-delà de ses objectifs plus généraux :

- L'affirmation de la réduction des inégalités de Genre comme objectif central et transversal du projet selon les critères d'analyse définis par l'OCDE, et reconnus par les bailleurs internationaux comme l'AFD, dans un souci d'équilibre entre l'universalité de cette inégalité et son caractère protéiforme, selon les secteurs, les territoires.
- La mise en avant de l'ancrage pour partie africain de l'Indianocéanie par un partenariat avec le Mozambique, dont les contours restent à préciser mais dont nous soutenons clairement le principe.

C'est cette feuille de route qui guidera notre action dans ce projet ambitieux, aux côtés de la COI, en 2023, et-au-delà jusqu'à l'aboutissement du projet.



Discours DAA PLO – Acte de lancement du projet ICC COI – 11 janvier 2022

Permettez-moi une nouvelle fois de vous remercier de votre écoute, vous souhaitant une très bonne soirée.